

# LE PETIT JOURNAL



Septembre 2010

## CONTACT



Mairie d'Haudainville  
1 rue de Verdun  
55100 Haudainville

☎ 03 29 84 62 86  
Fax 03 29 83 98 94

[mairiehaudainville@wanadoo.fr](mailto:mairiehaudainville@wanadoo.fr)

## Horaires d'ouverture de la Mairie



**Lundi** 15 h 30 à 18 h 30  
**Mercredi** 15 h 30 à 18 h 30  
**Vendredi** 09 h 00 à 11 h 30

Le maire ainsi que les adjoints se tiennent à votre disposition le

**Samedi de 10 h à 12 h**

Rendez-vous possible auprès du secrétariat de la Mairie.

En dehors des permanences ci-dessus et

### en cas d'urgence

vous pouvez contacter le Maire ou les adjoints aux numéros ci-après :

**Louis Kutschruiter**  
06.87.51.85.84

**Serge Silvetti**  
06.79.79.94.67

**Eric Preud'homme**  
06.08.48.75.97

**Romain Sismondini**  
06.08.23.93.32

## LE MOT DU MAIRE



En cette période de rentrée des classes, le Conseil Municipal et moi-même sommes satisfaits que les enfants de l'école aient effectué la rentrée scolaire dans un groupe scolaire rénové.

Pour ce qui se voit, les fenêtres côté rue de l'école et deux portes d'entrée ont été changées, le revêtement de la cour refait et la salle de repos des petits de la maternelle repeinte. Pour ce qui ne se voit pas, les deux chaudières gaz ont été posées en cascade comme prévu et le branchement gaz ne saurait tarder. Les travaux de peinture du couloir seront entrepris lors de prochaines vacances. Les enseignants, les parents et les enfants apprécient ces réalisations.

La seule ombre au tableau est la présence de quelques imperfections lors de la réfection de la cour. La prestation fournie par l'entreprise n'est pas satisfaisante et des négociations sont en cours.

Les activités de nos associations locales ont également repris en cette rentrée. Le SLC la Béholle a une nouvelle présidente et je salue tous les bénévoles pour leur engagement et leur volonté de faire vivre notre village.

Je souhaite à tous les élèves de la maternelle aux étudiants une très bonne année scolaire 2010 2011.

Amicalement,  
Louis KUTSCHRUITER, Maire

## ETAT CIVIL



### Mariages

- ✓ **17 juillet 2010**  
LEGRAND David et BOURGAIN Laëtitia,
- ✓ **31 juillet 2010**  
DIGREGORIO Luciano et FLEURY  
Christine,
- ✓ **14 août 2010**  
NIEDER Frédéric et FOULAIN Laëtitia
- ✓ **28 août 2010**  
KUTSCHRUITER Mathieu et JALABERT  
Jenny

### Naissance

- ✓ **30 juin 2010** - Alexian LEGRAND
- ✓ **18 septembre 2010** - Louis FLORIMONT

## AGENDA

**Samedi 25/09/2010 - 13h30**  
Journée nettoyage du ruisseau

**Vendredi 15/10/2010**  
Election des délégués de parents  
d'élèves

## Prochain conseil municipal

Vendredi 15 octobre 2010  
à 20 h 30



## **DELIBERATIONS**

### **Télé relève**

Dans la perspective du nouveau contrat de délégation de service public d'assainissement qui doit entrer en vigueur au 1er janvier 2011, le SMATUV nous demande de bien vouloir leur notifier la décision du conseil municipal quant à la mise en place de la télé relève sur notre commune. Lors du conseil municipal de juin, M WEITTEN président du SMATUV et M AMIOT chef d'agence de la région Est du groupe Véolia étaient venus faire une présentation détaillée du dispositif.

Sur 378 compteurs, 224 seront à remplacer dont :

- 95 ont plus de 15 ans et devraient être remplacés rapidement,
- 32 ont plus de 10 ans
- Une centaine a moins de 10 ans
- 27 sont plus récents

Véolia nous propose des compteurs au prix unitaire de 38 € ht dans le cas d'une pose en régie et 60 € ht posé par leurs soins. Sur la base de 20 % des compteurs posés par VEOLIA et 80 % en régie, cela représente un investissement de l'ordre de 9 500 € ht pour la totalité du renouvellement nécessaire, environ 4 600 € ht si l'on tient compte d'un amortissement sur 15 ans.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, accepte la mise en place de la télé relève et charge Monsieur le Maire de signer tous documents se rapportant à ce dossier.

### **Remboursement de sinistre**

Lors des travaux sur le groupe scolaire un camion appartenant à l'entreprise GIGOT a endommagé le mur du bâtiment des logements instituteurs.

Une déclaration de sinistre a été faite à notre assureur et la partie adverse vient de nous proposer un règlement de 161.46 € couvrant le montant des frais de réparation. Monsieur le Maire propose au conseil de donner son accord.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité des membres présents remboursement des frais de réparation pour un montant de 161.46 € et charge Monsieur le Maire de signer tous documents se rapportant à ce dossier.

### **Modification budgétaire : compte emprunt**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'afin de pouvoir honorer le remboursement de l'emprunt concernant les logements rue des écoles, il est nécessaire de faire les modifications budgétaires suivantes : + 1 970 € à l'article 1641 du budget principal en contre partie des dépenses d'imprévues.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, accepte cette proposition et charge Monsieur le Maire de faire le nécessaire.

### **Remboursement de caution**

Suite au départ d'un locataire et après avoir effectué un état des lieux du logement, il y a lieu de procéder à la restitution de la caution.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, accepte le remboursement de 550 € à Monsieur NIEDER Frédéric correspondant à la caution versée et charge Monsieur le Maire de signer tous documents se rapportant à ce dossier.

### **Demande de subvention FEDER (Fonds Européen de Développement Régional)**

Monsieur le Maire explique la nécessité de prendre une nouvelle délibération dans le cadre d'une demande de subvention FEDER pour le financement du projet de réhabilitation de la salle polyvalente. Cette délibération doit notamment comprendre la mention : « dit que si la subvention communautaire n'est pas attribuée au montant sollicité, la différence sera prise en charge par le budget communal ».

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents accepte cette proposition et charge Monsieur le Maire de faire le nécessaire.

### **Longueur de voirie : lotissement de la Marjolaine**

La voirie occupe une place prépondérante dans le patrimoine des collectivités locales et dans leur budget, elle constitue un indicateur de charge et un critère de répartition des dotations de l'Etat aux collectivités, lesquelles sont attribuées sur la base d'un recensement annuel des critères physiques et financiers.

A ce titre, une part de la dotation de solidarité rurale, fraction bourg centre, est calculée en fonction du linéaire de la voirie classée dans le domaine public communal de chaque collectivité.

A ce jour, la longueur de voirie retenue est de 7 437 m.

Après reprise de la voirie du Val de la Marjolaine (120 m) dans le patrimoine communal, il est nécessaire de mettre à jour le métrage linéaire de la commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, accepte cette proposition et charge Monsieur le Maire de faire le nécessaire.

## Dispositif ACTES télétransmission des actes administratifs

La loi numéro 2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales prévoit en son article 139 que les actes des autorités décentralisées soumis au contrôle de légalité puissent être transmis par voie électronique au représentant de l'Etat. Le décret d'application de ces dispositions tendant à définir les conditions de la transmission par voie électronique des actes des collectivités et établissements soumis au contrôle de légalité a été publié au journal officiel du 8 avril 2005 (décret numéro 2005-324 du 7 avril 2009).

Afin de pouvoir transmettre nos actes aux services en charge du contrôle de légalité, une convention doit être signée avec le Préfet.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents :

- Autorise la collectivité à recourir à la transmission des actes
- Autorise Monsieur le Maire à signer la convention de télétransmission avec le préfet
- Charge Monsieur le Maire de choisir un tiers de télétransmission homologué dans le respect de la commande publique.

## Demande d'autorisation de l'ANPAVI

Monsieur le Maire expose que l'ANPAVI par l'intermédiaire de son président M Jean-Claude CARREAU et son secrétaire M Yves JADOT, sollicite le conseil municipal pour une autorisation de tracer et débroussailler sur le site du monument un sentier de la mémoire selon un pré-projet qui a été remis. Les travaux seraient confiés, début octobre, au chantier d'insertion et avec la participation de jeunes Bosniens. Aucune participation financière n'est demandée à la commune.

Il est rappelé que lors du conseil municipal du 12 juin 2001, une délibération stipulait :

« Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- Donne son approbation pour l'emplacement du monument à la mémoire des soldats de la paix tombés dans les Balkans, sous réserve de l'implantation d'un musée sur la commune.
- Demande qu'un engagement écrit soit fait par le Souvenir Français mentionnant la reprise de l'entretien du site, en cas de défection de l'ANPAVI. »

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents trouve le projet intéressant, mais compte tenu que :

- les engagements n'ont pas été respectés et notamment que la convention tripartite entre le Souvenir Français, l'ANPAVI et la commune n'est toujours pas signée et ce malgré de multiples relances depuis 2001
  - et que le projet n'est pas détaillé et ne donne pas de lisibilité quant aux mesures de sécurité prévues,
- refuse la sollicitation de l'ANPAVI et lui interdit donc de procéder au tracé et débroussaillage sur ce terrain.

## **INFORMATIONS DIVERSES**

- **Travaux dans l'école** : comme prévu pendant les vacances les fenêtres ont été changées, l'installation de chauffage revue par la pose de deux chaudières gaz installées en cascade, la cour refaite avec la pose d'un beau tarmac. Notre employé communal a également réalisé des travaux de peinture notamment la salle de repos des petits a été complètement repeinte.
- Une **convention avec GDF** est signée pour la fourniture du gaz nécessaire au chauffage de l'école.
- **Salle polyvalente** : nous avons reçu un accord de subvention du GIP pour un montant de 47 547.22 euros soit 30 % du projet. Nous sommes toujours en attente de réponses pour les autres demandes déposées.
- Fin 2008, une **demande de dédommagement** a été réalisée auprès de la société HUOT suite à la fourniture de robinets défectueux. Après une nouvelle relance, la société HUOT vient de nous régler la somme demandée soit 516.46 € TTC.
- Une **numérotation** de la rue du Pré Le Bec est en cours.
- **Cimetière** : une régularisation d'attribution de concession sera réalisée suite à une erreur sur les plans. Il est précisé qu'un travail de pointage de tous les actes est en cours et devrait permettre de mettre à jour un fichier et un plan très précis.
- Le C.C.A.S organise le **10 septembre 2010 une réunion d'information** sur les différents services auxquels les personnes âgées peuvent prétendre.
- Un rendez-vous a été pris fin septembre avec le **groupe Casino** pour étudier la possibilité d'une implantation sur notre commune.
- La préfecture porte à notre connaissance une **étude du risque lié au phénomène de retrait-gonflement des sols argileux**. Notre commune n'est que très peu impactée par ce risque. Seule une petite zone est classée à aléa faible. Une carte est consultable en mairie.
- **Rentrée scolaire** : 128 enfants ont fait leur rentrée soit environ 10 de plus que l'an passé.

## LE MOT DU C.C.A.S.

Le **vendredi 10 Septembre 2010**, le C.C.A.S a organisé à la salle des fêtes d'HAUDAINVILLE un après-midi d'informations sur toutes les questions concernant le maintien à domicile de la personne âgée.

Plusieurs intervenants étaient présents :

**FILIEN** : Opérateur télé assistance et sécurité des personnes. Présentation des différents systèmes de télé assistance, leur fonctionnement, leur coût.

**A.D.M.R. DE LA MEUSE** : Présentation de l'association et de ses différentes missions : Portage de repas, aide à domicile dans différentes tâches ménagères, toilette de la personne, lever et coucher, service de soins à domicile et montage des dossiers de prise en charge.

**I.L.C.G.** : « Instance locale de coordination gérontologique » de la vallée de la DIEUE et MEUSE VOIE SACREE. Concernant toutes les questions pour l'amélioration de l'habitat : chauffage, sanitaires, pose de rampes, monte escaliers etc... pour les bénéficiaires âgés de 60 ans et plus. Interlocuteur privilégié, l'I.L.C.G. monte vos dossiers de demande d'aide financière.

Il y a eu beaucoup d'échanges entre les personnes présentes et les animateurs.

L'après-midi se termine par un goûter offert par le C.C.A.S.

Encore un grand merci à Sandrine de « FILIEN Télé Assistance » pour son aide à la bonne réalisation de cette rencontre.

## RIVERAINS DU RUISSEAU DE BELRUPT : PENSEZ A L'ENTRETIEN !

Tout riverain d'un cours d'eau est propriétaire des berges, jusqu'à la moitié du lit.

Il en a jouissance, mais il a obligation d'assurer l'entretien « normal » du cours d'eau (L215-1 et suivant du Code de l'Environnement). On entend par entretien normal, le maintien du libre écoulement des eaux : enlèvement d'atterrissements, enlèvement de la végétation arbustive dans le lit du cours d'eau....

Il est important de différencier la végétation arbustive dans le lit du cours d'eau qu'il faut enlever (frein à l'écoulement des eaux), de la végétation sur les berges nécessaire à leur stabilité (entretien régulier et raisonné). La notion d'entretien exclut l'élargissement du lit ou son creusement. On ne retire que ce qui s'est accumulé.

Mieux vaut prévenir que guérir, donc merci à tous ceux qui ont déjà fait ce travail d'entretien et bon courage à ceux qui vont s'y atteler !

Un bon nettoyage facilitera l'écoulement en cas de fortes pluies et ce pour le bien de tous les riverains.



## OPERATION NETTOYAGE DU RUISSEAU – SAMEDI 25 SEPTEMBRE 2010

La municipalité doit montrer l'exemple. C'est donc ce samedi 25 septembre qu'aura lieu le nettoyage des parties communales. Elus et bénévoles se retrouveront au terrain de foot à 13h30. Merci de vous équiper de bottes, gants, fourches, râteaux..., vous serez tous les bienvenus pour apporter votre aide et passer un bon moment au profit de l'environnement.

## DON DU SANG



Le **9 août 2010** a eu lieu la collecte du sang organisée par « l'établissement français du sang » dans une unité mobile.

37 personnes ont réalisé ce don (seulement 11 en 2009 !).

Un grand merci pour les donneurs et à toutes personnes qui ont aidé à l'organisation de cette journée.

## CHANGEMENT DE PRESIDENCE A LA BEHOLLE



Lors de l'assemblée générale de l'association du village « La Béholle », le président, Mr Florimont, ne souhaitait plus s'investir pour des raisons personnelles. C'est Mme Allalène, qui avait déjà présidé l'association, qui a été élue présidente. Les membres du bureau et les responsables de sections restant sensiblement les mêmes.

Quelques nouveautés pour cette nouvelle rentrée (voir article La Béholle) : Une section de peinture enfants/ados a vu le jour, le professeur de danse elle aussi est nouvelle ; enfin la section théâtre pour enfant va elle aussi évoluer. Pour ce qui concerne les autres activités, pas de changement !

Les activités ont démarré mi-Septembre.

Pour tous les renseignements : Mme Allalène 03 29 86 46 90

## FETE DE LA SAINT SYMPHORIEN

C'est sous un soleil radieux que s'est déroulée, les 21 et 22 août, la traditionnelle fête de la saint Symphorien, marquant la fin des grandes vacances scolaires.

Aux traditionnels manèges forains rue grande, s'est joint un des tout derniers concours de quilles de l'agglomération verdunoise qui s'est étalé sur deux jours (avec une nocturne) dans la rue de la Chise.

Mis en place par le sympathique propriétaire du bar le Sagittaire, ce dernier a récompensé les meilleurs joueurs qui ont réalisé un score de 16 quilles en 3 boules. Les habitants ont également pu déguster le célèbre cochon grillé.

A l'année prochaine !



## CONCOURS DE MAISONS FLEURIES

**Vendredi 17 Septembre** a eu lieu en Mairie la remise des prix concernant le 2<sup>ème</sup> concours de maisons fleuries du village. Le thème retenu cette année était, pour respecter l'actualité, le cyclisme. 5 maisons dans le village avaient un effort en ce sens et ont été décorées sur ce thème.

La commission vie du village de la commune a effectué le classement. Voici les résultats :

5<sup>ème</sup> prix : la maison de M et Mme Cousin – rue de Saint Mihiel

4<sup>ème</sup> prix : la maison de M et Mme George – rue de l'Ecole

3<sup>ème</sup> prix : la maison de M et Mme Avol – rue de la Marjolaine

2<sup>ème</sup> prix : la maison de M et Mme Picard B. – rue de Saint Mihiel

1<sup>ère</sup> prix : la maison de M et Mme Brouaux – carrefour de l'Europe



A noter que plusieurs commerçants avaient également décoré leur commerce sur le thème du cyclisme mais étaient hors concours.

Des lots et des fleurs ont été remis à tous les récipiendaires. Un pot a clôturé cette sympathique cérémonie.

## UN 14 JUILLET ORAGEUX !

Pour la troisième fois la fête républicaine du 14 juillet s'est déroulée dans la joie et la bonne humeur dans la rue grande du village.

Chaque participant est venu amener, qu'un plat, qu'un dessert, qu'une boisson, afin de faire un grand repas républicain. Accompagnés par notre homme orchestre local, Dino, spécialiste du synthé et du piano à bretelles, puis par le chanteur (lui aussi local) Tony, avec sa voix chaleureuse et envoûtante, les habitants ont pu danser et chanter jusqu'à la tombée de la nuit.

L'arrivée de la nuit a été fêtée par un magnifique feu d'artifice tiré par le célèbre artificier haudainvillois Jean-Michel (qui lorsqu'il ne tire pas, s'occupe de son bar).

Au cours de la journée les enfants et les adultes ont pu participer à un concours de pêche (le matin), à un concours de pétanque (l'après-midi), à un lâcher de ballons et à différents jeux pour les enfants. Chaque enfant a été récompensé.

Un grand merci à tous les participants, les associations (les Petits Anons, la Béholle) et à toutes les bonnes volontés qui ont aidé à la réussite de cette journée. Un grand merci enfin à la météo qui nous a offert un bel orage en milieu d'après midi mais qui n'a nullement entamé la bonne humeur des fêtards !

### Résultats du concours de pêche enfant

1<sup>er</sup> avec 8 poissons, Sarah Knoblauch

2<sup>ème</sup> avec 3 poissons, Lucas Boulogne

3<sup>ème</sup> avec 2 poissons ex aequo : Florian Nicolas et Kylian Walter

### Résultats du concours de pêche adulte

1<sup>er</sup> avec 13 poissons, Romuald Jeannesson

2<sup>ème</sup> avec 8 poissons, Robert Husson

3<sup>ème</sup> avec 7 poissons, Laurent Perrin

### Résultats du concours de pétanque :

Vainqueurs de la finale honneur : La doublette Arnaud Roger et Benoit Larcher

Vainqueurs de la finale consolante : François Grégorio et Jean Michel Husson

## NOUVELLE RUBRIQUE : UN VILLAGE – UN TALENT

Notre village compte désormais plus de 1000 habitants (précisément 1031 depuis le dernier comptage officiel). Il est apparu important à l'équipe rédactrice du Petit Journal de faire le portrait de différents habitants, qui, pour des raisons particulières, auront retenu notre attention.

Le monde du sport, de la culture, le monde associatif, mais aussi la vie de tous les jours seront ainsi révélés aux lecteurs à travers le portrait que nous allons faire de l'un des leurs. Nous espérons ainsi modestement contribuer à améliorer la vie collective au sein de notre village en nous connaissant mieux.

Pour notre premier portrait nous avons retenu **Mme Sonia Allalène**.

Sonia Roman est née en Algérie à Mascara. Elle y a vécu jusqu'à l'âge de 2 ans et demi et est arrivée en France avec ses parents. Son père était parti en Algérie dans le cadre de la Coopération.

De retour en France, elle vit à Lille où elle passe son bac. Elle sera également reçue à son diplôme d'état de pédicure-podologue dans la capitale du nord en 1992.

Ses grands yeux noisette et rieurs feront fondre son mari Thierry Allalène. Ils sont arrivés sur la commune il y a 8 ans déjà.

A eux deux ils ont quatre enfants : deux filles scolarisées à l'école du village et deux garçons collégiens à Verdun. Grande famille donc ! Et Sonia se serait encore bien vue Maman une ou deux fois de plus... la vie en a décidé autrement.

Sonia, comme tout le monde l'appelle ici à Haudainville, c'est avant tout un sourire, une voix douce et de la disponibilité pour ses enfants mais aussi pour les enfants des autres. On peut la voir souvent devant l'école déposer ou accueillir ses enfants et leurs copains. Elle sait se rendre disponible pour rendre service à l'école en accompagnant une sortie scolaire ou bien pour organiser une manifestation.



*Sonia chez elle, un soir de septembre 2010*

Quand elle a du temps libre (très peu il faut le dire !), Sonia aime monter à cheval. Elle sait aussi ce qu'elle veut et quand il faut prendre une décision, elle agit.

Aussi en 2005, a-t-elle ouvert sur la commune son cabinet de pédicure-podologue. Elle est aussi redevenue cette année présidente de la « Béholle », association bien connue d'Haudainville.

Sonia se dit bien intégrée au village. Elle tient à ajouter pour finir : « Nous avons très bien été accueillis il y a huit ans à notre arrivée sur Haudainville, je tiens à le dire car certains disent que les habitants de la commune manquent d'amabilité. Et bien c'est faux ! ». Tenons-le pour dit !

### OBJETS TROUVES

#### Plats et saladiers

Lors de la fête du 14 juillet, beaucoup de participants ont oublié de reprendre leurs saladiers et/ou plats. L'association des Petits Anons se retrouve donc « propriétaire » de nombreux objets ne lui appartenant pas. Si vous souhaitez les récupérer, veuillez joindre Mme Maryline Picard, rue de Saint Mihiel !

#### Téléphone portable

Un téléphone portable a été trouvé : il a été déposé en mairie. Le propriétaire est prié de venir le récupérer en mairie !

### SOS BENEVOLES : ENSEIGNEMENT NATATION MENACE

L'enseignement de la natation à l'école nécessite un encadrement renforcé par la présence de personnes adultes agréées.

A ce jour, faute de personnes disponibles, les enfants de l'école ne pourront pas se rendre à la piscine.

Que vous soyez parents ou non, si vous êtes libre chaque lundi de 11h00 à 12h30, faites vous connaître à l'école auprès de M. Jean Luc Rouyer (Directeur de l'école).

Il vous sera demandé de passer un agrément (formation de 2 x 2 heures en piscine).

Merci pour les enfants !

## ASSEMBLEE GENERALE DES PETITS ANONS

Le 24 juin s'est tenue l'assemblée générale des « Petits Anons », le temps de faire le point sur l'année écoulée.

L'association, en collaboration avec l'école et la municipalité, a proposé un vaste programme de manifestations : bourse aux vêtements, loto, repas dansant, marché de Pâques, soirée « Pasta », sans oublier les différentes marches (randonnée pédestre, marche de nuit et « autour du patrimoine »)

Une somme de 4500 € a été versée à la coopérative scolaire de l'école d'Haudainville pour aider au financement des différentes sorties de fin d'année et autres achats de matériels pédagogiques.

En six ans d'existence, l'association a ainsi versé quelques 16 900 € à la coopérative scolaire.

Un grand merci à tous ceux qui soutiennent l'association, participants et bénévoles !

Bonne rentrée à tous et à bientôt.

## RENTREE A L'ECOLE D'HAUDAINVILLE



C'est dans une école rénovée et avec des effectifs record que la rentrée s'est effectuée !

En effet, c'est près de 130 élèves qui sont venus prendre place au sein de l'école du village.

Côté enseignant, on retrouve M. Rouyer, directeur et maître des CP, Mme Morville, en classe de Tout-Petits et Petits ainsi que M. Corrier en classe de CE1 / CE2.

Deux maîtresses sont parties.

Mme Hansch a quitté la classe des Moyens / Grands pour occuper un poste de titulaire mobile sur le secteur de Verdun. Elle est remplacée en Moyenne et Grande Section par Mme Aurélie Scherer qui arrive de l'école de Dun sur Meuse.

Mme Goffin est retournée sur la circonscription de Stenay pour y occuper les fonctions de conseillère pédagogique. Elle est remplacée en CM1 / CM2 par Mme Elodie WURTZ.

## 2<sup>ème</sup> MARCHE NOCTURNE

Ce **samedi 18 Septembre** a eu lieu la deuxième marche nocturne au cœur de notre village.

A l'initiative de la commune, et organisée de main de maître par l'association des Petits Anons, cette marche dans les bois et forêts de la commune a été un franc succès.

Près de 150 marcheurs s'étaient donnés rendez-vous pour effectuer une boucle de 9,4 kilomètres.

Tout le monde s'est dit satisfait du parcours et de la bonne ambiance qui régnait. Les plus rapides ont mis une heure et 15 minutes tandis que les plus lents ont mis deux heures trente. Gatien était le plus jeune, âgé de 4 ans et demi. Il a, sans sourciller, effectué la totalité de la marche, repérant avec sa petite torche les champignons ou les fourmis le long des chemins sous les étoiles et la lune montante.

A l'issue de la marche, une collation, soupe et gâteaux ont été offerts aux participants.

Vivement la prochaine !



## V.T.T. ST SYMPHORIEN HAUDAINVILLE BELRUPT

Belle réussite pour cette 18<sup>ème</sup> édition de la Trace de la BEHOLLE du **dimanche 5 Septembre 2010**.

Pour preuve, il suffisait de voir le parking de l'aérodrome du ROZELIER dès 9 heures du matin presque à saturation et de visualiser les plaques minéralogiques des véhicules des différents départements et régions et même de pays frontaliers.

Quelques 800 participants se sont retrouvés pour cette 18<sup>ème</sup> édition : vététistes, marcheurs et compétiteurs du 4<sup>ème</sup> enduro des Loups.

De nombreuses familles haudainvilloises ont participé à cette journée placée sous un soleil radieux. Merci à elles et rendez-vous pour la 19<sup>ème</sup> édition en Septembre 2011.

Résultats et reportage photos sur le site du club :

[www.club-vtt-saint-symphorien.org](http://www.club-vtt-saint-symphorien.org)



## **LES ACTIVITES HEBDOMADAIRES REPRENENT LE LUNDI 13 SEPTEMBRE 2010**

**JUDO** Reprise le 13/09/10 (salle des fêtes d'Haudainville)  
**Enfants** : Eveil Judo : lundi - 17h à 18h  
**Ados** : Confirmés : lundi - 18h à 19h15  
Responsable : Béatrice CHABO PRATS (tél. : 03.29.86.68.74)  
Professeur : Sylvie RENAUD (brevet d'état)

**TAÏSO** Reprise le 13/09/10 (salle des fêtes d'Haudainville)  
Gym cardio-renforcement musculaire sur tatami  
**Adultes** : lundi - 19h15 à 20h30  
Responsable : Béatrice CHABO PRATS (tél. : 03.29.86.68.74)  
Professeur : Sylvie RENAUD (brevet d'état)

**GYMNASTIQUE** Reprise le 16/09/10 (salle des fêtes d'Haudainville)  
**Moyens** : mercredi - 17h15 à 18h15  
**Ados** : mercredi - 18h15 à 19h15  
**Tonique adultes** : remplacé par le Taïso  
**Chorégraphie adultes** : mercredi - 20h15 à 21h15  
Responsable : Karine JEANNESSON (tél. : 03.29.86.19.51)  
Animatrice : Emilie PARMENTIER

**DJEMBE** Reprise le 19/09/10 (salle des fêtes d'Haudainville)  
**Ados et adultes** : jeudi - 18h à 19h  
Responsable et animateur : Romain SISMONDINI (tél : 06.08.23.93.32)

**TENNIS DE TABLE** Reprise le 10/09/10 (salle des fêtes d'Haudainville)  
**Ados et adultes** : Vendredi - 20h à 22h30  
Responsable et animateur : Joël PETITJEAN (tél : 03.29.84.42.59)

**THEATRE** Reprise le 17/09/10 (salle des fêtes d'Haudainville)  
**Enfants** (8 à 12 ans) : mardi - 19h30 à 20h15  
**Ados** (13 à 17 ans) : vendredi - 19h à 19h45  
Inscriptions dans la limite des places disponibles (10 pers./groupe)  
Animatrice ados : Guylaine PETITJEAN  
Animatrice enfants : Céline BEE  
Responsable : Annick DUR (tél : 03.29.84.58.39/06.62.57.58.39)

**PEINTURE** Reprise le 17/09/10 (salle polyvalente au terrain de sport)  
**Enfants** (9 à 16 ans) : Mercredi - 13h30 à 17h30 (sous réserve d'organisation)  
**Adultes** : Vendredi - 8h30 à 11h30  
Inscriptions dans la limite des places disponibles (8 pers./groupe)  
Animateur : Jean-Pierre de la Faye de Guerre  
Responsable : Yves JADOT (tél : 03.29.84.57.97)

Découverte des activités sur tout le mois de septembre 2010.  
Les inscriptions définitives aux activités hebdomadaires auront lieu  
durant la semaine du 04/10/10 au 08/10/2010  
en début ou en fin de cours de chaque section  
à la salle des fêtes d'Haudainville.

Le S.L.C. LA BEHOLLE vous souhaite une bonne rentrée et une  
bonne saison sportive et culturelle 2010/2011 !!!  
A bientôt !

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à nous contacter :  
Sonia ALLALENE : 03.29.86.46.90  
Sandrine ORTEGA : 03.29.86.08.58  
Christelle BOULE : 03.29.84.44.26

SITE S.L.C. : [Perso.orange.fr/slc.la.beholle/index.htm](http://Perso.orange.fr/slc.la.beholle/index.htm)

« Le Petit Journal » est un bulletin d'information municipale. La déclaration d'intention de publier est déposée en préfecture de la Meuse, conformément à la loi. Il est imprimé par nos soins en mairie.

Directeur de publication : Mr Louis Kutschruiter, Maire de la commune.

Rédacteurs : Mr Romain Sismondini – Melle Valérie Ciré – Mme Sandra Prof – Mr Denis Waxweiler .